

GRILLE D'HONORAIRES 2020 (à la charge du VENDEUR)

HABITATION

	Simple	Semi-exclusif	Exclusif (DPE offert*)	
20 000€ à 39 999€	3 500 €	3 250 €	3 000 €	TTC
40 000€ à 59 999€	4 500 €	4 250 €	4 000 €	TTC
60 000€ à 85 000€	5 500 €	5 250 €	5 000 €	TTC
85 001€ à 119 999€	7 %	6,5 %	6 %	TTC
120 000€ à 199 999€	6 %	5,5 %	5 %	TTC
> 200 000€	5 %	4,5 %	4 %	TTC

*si le bien est vendu par notre intermédiaire, voir conditions en agence

GARAGE / BOX / PARKING / CAVE / GRENIER / ANNEXE

< 19 999€	Forfait : 1 500€	TTC
> 20 000€	Voir Grille Habitation	

IMMOBILIER D'ENTREPRISE (Honoraires à charge acquéreur)

Forfait Vente Droit au Bail	< 200 000€ : 7% avec minimum de 5000€	HT
	> 300 000€ : 5%	HT
Forfait Fonds de Commerce	< 200 000€ : 7% avec minimum de 5000€	HT
	> 300 000€ : 5%	HT
Murs Commerciaux	< 200 000€ : 7% avec minimum de 5000€	HT
	> 300 000€ : 5%	HT

FONCIER

Terrain Constructible Habitation	7% avec minimum de 5 000€	TTC
Terrain Constructible Industriel et Commercial	7% avec minimum de 5 000€	HT
Terrain Agricole	7% avec minimum de 5 000€	TTC

GESTION

1 lot	6,00% HT soit 7,20% TTC
≥ 2 lots	5,50% HT soit 6,60% TTC
≥ 6 lots	5,00% HT soit 6,00% TTC
≥ 10 lots	4,50% HT soit 5,40% TTC

LOCATION

À la charge du LOCATAIRE	À la charge du PROPRIÉTAIRE
<i>Honoraires de location</i> 8€ TTC/m ² de la surface habitable et plafonné à un mois de loyer TTC hors charges	<i>Honoraires de location</i> 8€ TTC/m ² de la surface habitable et plafonné à un mois de loyer TTC hors charges
<i>Honoraires d'état des lieux entrant et sortant</i> 3€ TTC/m ² de la surface habitable et plafonné à 180€ TTC	<i>Honoraires d'état des lieux entrant et sortant</i> 3€ TTC/m ² de la surface habitable et plafonné à 180€ TTC
∅	<i>Honoraires d'entremise et de négociation</i> : 100€ TTC
<i>Mise en location de locaux professionnels</i> 2 mois de loyer HT, minimum 2 000 € HT <i>Si le bien est géré par l'agence les honoraires sont limités à 2 mois de loyer TTC</i>	<i>Mise en location de locaux professionnels</i> 1 mois de loyer HT, minimum 1 000 € HT <i>Si le bien est géré par l'agence les honoraires sont limités à 1 mois de loyer TTC</i>

AVIS DE VALEUR (remboursé lors de la signature d'un mandat de vente)

Appartement	150 € HT
Maison	200 € HT

SAS IMMO 4.2 au capital de 5 000€ représentée par Yohan PEYRARD – Carte professionnelle « Transaction sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 4202 2017 000 018 068 délivrée par la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne - Roanne.

IMMO 4.2 s'engage à ne percevoir aucun fond, effet ou valeur hormis ses honoraires.
APE 6831Z RCS Saint-Etienne SIRET : 825 246 770 00036